

Une interprofession pour le riz au Ghana, vers un boom du riz ghanéen ?

► Olivier Maes, assistant technique du ministère français des Affaires étrangères, conseiller sécurité alimentaire du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au Ghana. Chef de projet « Sécurité alimentaire et organisation des riziculteurs ». maes.olivier@africaonline.com.gh

UNE INTERPROFESSION RIZ a vu le jour au Ghana en juillet 2004. Elle regroupe aujourd'hui une trentaine d'organisations paysannes, des transformateurs, des négociants et des importateurs. Les objectifs du Grib (*Ghana Rice Interprofessional Body*, littéralement « Corps interprofessionnel du riz du Ghana »), notamment appuyé par la coopération française depuis sa création, sont :

- de diagnostiquer les principaux problèmes de la filière et de mettre en œuvre des solutions techniques pilotes ;
- de collecter et diffuser de l'information ;
- de promouvoir et arbitrer des accords commerciaux entre les acteurs ;
- de proposer au gouvernement la mise en place de politiques propices au développement du secteur.

C'est sur ce dernier objectif que nous reviendrons plus longuement dans cet article en déclinant les actions politiques que le Grib a menées en 2005¹.

Une augmentation forte des importations et une stagnation de la production locale... La consommation de riz au Ghana est en augmentation constante et s'élève aujourd'hui à environ 30 kg/hab (+ 50 % en dix ans). Sur les 600 000 tonnes consommées, 75 % sont importées, principalement d'Asie et des États-Unis. Le riz importé approvisionne les marchés urbains, de loin les plus importants. La production locale quant à elle, stagne et s'écoule principalement sur les marchés ruraux.

Malgré des conditions globalement favorables... Sur le plan de la compétitivité, les analyses du Grib montrent que le riz local, selon le type d'écologie, présente un coût de revient total compris entre 410 et 490 dollars la tonne (hors marge grossiste et commerçant) comparé à un coût de revient (hors marge grossiste et commerçant) de

463 à 607 dollars pour la tonne de riz importée, en fonction de la qualité.

Cette relative accalmie de la concurrence s'explique à la fois par les orientations plutôt à la hausse des cours mondiaux ces dernières années, l'augmentation des coûts de transport maritime et par un niveau de protection tarifaire relativement important au Ghana, de 40 % (20 % de droits d'importation, 2 % de taxes diverses, auxquels s'appliquent 15 % de « TVA » locale).

Cela dit, des gains potentiels de productivité sont réalisables. Ils pourraient être obtenus par un accroissement du rendement moyen dans les bas-fonds via des aménagements adaptés, par un meilleur accès au crédit des acteurs de la filière et par une réduction des taux d'intérêts (ils varient entre 25 et 30 % par an que ce soit pour le producteur, le transformateur ou le grossiste, pour une inflation comprise entre 10 et 15 %).

Concernant la qualité, des actions pilotes de commercialisation dans les grandes agglomérations du sud du pays montrent que la qualité du riz local ne constitue pas un obstacle majeur à sa commercialisation. Au contraire, le riz parfumé local, dont la production est encouragée et soutenue par le Grib, bénéficie d'un réel engouement des consommateurs.

Sur le plan du potentiel agroécologique, les études disponibles montrent que 60 % des terres arables du pays sont jugés favorables à très favorables à la culture du riz. Il existe de larges superficies de bas-fonds aménageables.

Mais une insuffisance notoire d'investissements dans le secteur... L'obstacle majeur à une augmentation sensible de la production locale est d'ordre financier. La culture du riz nécessite une maîtrise au moins partielle des eaux qui ne peut être obtenue que par des aménagements (nivellement de terrain, construction de diguettes et de canaux). Il a été estimé que la mise en culture de 100 000 hectares supplémentaires — qui ferait du Ghana un pays autosuffisant — via la mise en œuvre

de projets développant une approche globale (organisation des producteurs, vulgarisation, microcrédit, appui à la transformation et la commercialisation) nécessiterait entre 200 et 250 millions d'euros d'investissements. À titre de comparaison, cette somme correspond au coût d'environ deux années d'importations.

Or, on ne recense actuellement qu'un seul projet de développement rizicole avec pour objectif le développement de 5 000 hectares supplémentaires !

Vers la création d'un fonds de développement de la riziculture et la mise en place d'une tarification des importations favorable... ? Une des premières actions politiques du Grib a donc été de militer pour la création d'un fonds de développement de la riziculture qui serait alimenté par une taxe spéciale à l'importation de 5 %.

Cette proposition a été argumentée sur la base de trois éléments :

- les accords actuellement en vigueur à l'OMC qui offrent la possibilité au Ghana de taxer ses importations de riz à hauteur de 99 % ;
- la nouvelle politique agricole de la Cedeao (Ecowap) qui encourage les pays membres à prendre des mesures pour limiter la dépendance vis-à-

vis des importations, sauvegarder leur souveraineté alimentaire et renforcer leurs avantages comparatifs en intensifiant les systèmes de production et créant des mécanismes de financement appropriés ;

- l'impact limité qu'aurait une augmentation de 5 % des droits à l'importation du riz sur les couches les plus pauvres de la population urbaine. Une étude récente a montré que pour les deux tiers des urbains les plus pauvres, le riz ne constituait pas un aliment de base et que sa consommation était positivement corrélée à l'accroissement du revenu.

Concomitamment à la rédaction de cette proposition, le Grib a été invité par le ministère de l'Agriculture ghanéen (MoFA) à participer à la réflexion sur la mise en place du tarif extérieur commun (Tec) au sein de la

« LE RIZ PARFUMÉ LOCAL, DONT LA PRODUCTION EST ENCOURAGÉE ET SOUTENUE PAR LE GRIB, BÉNÉFICIE D'UN RÉEL ENGOUEMENT DES CONSOMMATEURS »

1. Pour une vision plus globale des actions du Grib, se reporter aux deux fiches de capitalisation, disponibles sur le site du RéDév : « Analyse d'un processus de concertation – FSRPOP – Ghana » : http://institutionnel.redev.info/Doc/archives/biblio_sept_2004.php

Cedeao. Les deux parties ont conclu sur la nécessité de classer le riz dans le lot des exceptions dites de type B. Le tarif proposé est de 25 % soit une augmentation de 5 %. Cette position est basée sur l'argumentaire suivant :

- la nécessaire création d'un fonds de développement de la riziculture ;
- la nécessité de protéger les investissements à venir, les cours mondiaux du riz étant volatiles ;
- la nécessaire compensation des distorsions sur le marché mondial. Le riz américain, pour lequel le marché ghanéen représente un débouché non négligeable (troisième en importance), est subventionné à hauteur de 34 %.

La création du fonds de développement et la réflexion sur le Tec ont fait l'objet d'un atelier organisé par le Grib auquel ont participé la commission agricole du Parlement et des fonctionnaires de haut niveau du MoFA.

Pas de retours positifs... Cependant, cette proposition n'a pas donné lieu pour l'instant à une décision concrète et nous ne connaissons pas la position officielle du Ghana dans le cadre des négociations sur le Tec. Cette inertie apparente peut s'expliquer par plusieurs éléments :

- les pressions de l'aide bilatérale américaine qui conditionne clairement ses appuis à la nature des politiques commerciales des pays en développement, sanctionnant les pays trop protectionnistes ;
- un gouvernement ghanéen de tendance plutôt libérale ;
- un manque réel d'appropriation de l'Ecowap, document qui n'a pas encore eu d'impacts sur la définition des politiques agricoles ghanéennes

2. Les exceptions de type B peuvent aller au-delà du taux maximum de 20 %. Pour plus d'information sur le Tec de la Cedeao, cf. « Le tarif extérieur commun de la Cedeao : questions à résoudre » mars 2005, sur le site de La Plateforme : www.hubrural.org/pdf/cedeao_ecotrader_stryker_questions_a_resoudre.pdf

3. Voir le rapport d'Oxfam, « Enfoncer la porte. En quoi les prochaines négociations de l'OMC menacent les agricultures des pays pauvres » avril 2005, disponible sur le site : www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/trade/downloads/bp72_rice_fr.pdf

qui semblent se focaliser davantage sur la promotion des exportations non traditionnelles (mangues, poivre, huile de palme, caoutchouc, etc.).

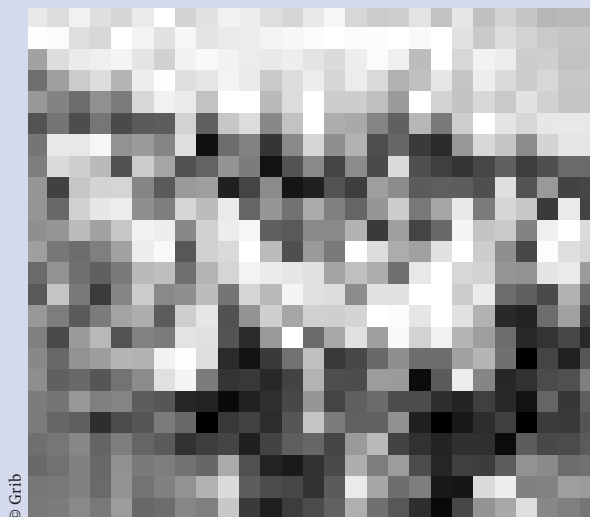
Face à ce constat, la stratégie du Grib pour l'année à venir se décline en deux points :

- par des actions pilotes, continuer à démontrer que le riz ghanéen peut être concurrentiel sur les marchés urbains (amélioration de la qualité, contractualisation entre les acteurs, effort sur le packaging, nouveaux canaux de commercialisation, publicité) ;
- par la réalisation d'une étude économique plus approfondie et la tenue de séminaires, continuer à promouvoir l'idée de création d'un fonds de développement de la riziculture.

Cependant, ces efforts resteront vains tant que les autorités politiques ghanéennes n'afficheront pas, à l'instar du voisin nigérian, une volonté plus grande de développement de leur secteur rizicole. ■

4. NDLR : Qui taxe les importations de riz à hauteur de 100 %.

5. La version originale anglaise de cet entretien est disponible sur le site de GDS : www.inter-reseaux.org



ENTRETIEN AVEC RALPH MENDES-ODRO, PRÉSIDENT DU GRIB⁴

GDS : Pourquoi et comment êtes-vous devenu président du Grib ?

RMO : Je savais que j'avais le potentiel pour diriger cette structure et de le faire efficacement et utilement. Lorsque j'ai postulé, mes motivations étaient simples :

- je suis un intermédiaire de poids sur la place ;
- à l'époque, j'exerçais mon activité depuis trois ans ;
- j'ai les bons contacts tant au niveau du gouvernement que du secteur privé financier.

GDS : Quel est votre rôle en tant que président du Grib ?

RMO : J'organise et je préside toutes les rencontres (comités exécutifs, assemblées générales) et j'assure le lien avec les bailleurs de fonds et le gouvernement. Je supervise également l'administration quotidienne du Grib. Un autre rôle est d'assurer une répartition équitable des profits entre les acteurs de la filière afin que chacun maintienne son activité avec des bénéfices attractifs.

GDS : Quels sont vos objectifs pour le Grib ?

RMO : J'entends utiliser mes contacts pour mieux ancrer le Grib institutionnellement. Plus spécifiquement, pendant mon mandat j'ai pour objectif de :

- mettre en place un fonds de développement pour la riziculture ;
- mettre en place un stock national pour le riz local en assurant l'accès des acheteurs au crédit (à taux d'intérêt préférentiel) pour qu'ils puissent acheter le riz des producteurs à la récolte ;
- investir pour que le Grib ait plus de revenus, comme nous l'avons fait cette année avec l'achat d'une trieuse colorimétrique ;
- créer de nouveaux circuits de commercialisation afin que les consommateurs urbains puissent facilement acheter du riz local de bonne qualité à un prix compétitif.

Enfin, un de mes objectifs clés est de rendre le Grib moins dépendant du gouvernement. De cette façon, nous pourrions, dans notre dialogue avec ce dernier, avoir des positions plus fermes et autonomes. ■